

Lyon, le 18 avril 2016

Élection de l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) Auvergne-Rhône-Alpes - Infirmiers

8843 infirmiers de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont élu leurs représentants permettant ainsi de former une URPS Infirmiers de **24** membres. Le recensement et le dépouillement des votes ont été réalisés le vendredi 15 avril 2016 au siège de Lyon de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats sont présentés ci-après.

Les Unions régionales des professionnels de santé (URPS)

Associations de loi 1901, les URPS sont créées par la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires » (juillet 2009) et ont pour vocation de représenter les professionnels de santé exerçant à titre libéral dans la région. Les Agences régionales de santé sont chargées en 2015 d'organiser les élections des URPS pour cinq professions : médecins, infirmiers, chirurgiens-dentistes, pharmaciens et masseurs-kinésithérapeutes. Les représentants des autres professions libérales (biologistes, sages-femmes, pédicures-podologues, orthophonistes et orthoptistes) seront désignés par les organisations syndicales représentatives.

Les résultats :

	SNIL <i>Syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux</i>	CI <i>Convergence Infirmière</i>	FNI <i>Fédération Nationale des Infirmiers</i>	ONSIL <i>Organisation Nationale des Syndicats d'Infirmiers Libéraux</i>
Suffrages exprimés	606	489	484	173
Nb de sièges	8	7	7	2

Présentation des listes :

► **CI :**

Lucien BARAZA, Parvaneh SAZGAR, Catherine JAMET, Stéphane BAYLE, Josette BARRAL CORTINOVIS, Georges CHAMBON, Juliana SANCHEZ MARTIN.

► **FNI :**

Philippe REY, Louise RUIZ, André HARICHE, Corinne BOURSEAUD, Eric SERANGE, Jean-Pierre GRANGIER, Didier BOIXADOS.

► **ONSIL :**

Véronique BERLANDE-BOYER, Corinne BELLUZ-VIRY.

► **SNIL :**

Andrée PALME, Sylvie GARDETTE, Grégory LEPEE, Magalie JADOT QUINTON, Anne JAUER, Pascale BRETON MEUDIC, Marie-Christine REA, Cécile BERTRAND.

Contact presse

François RIGAL

Délégation à l'information et à la communication

04 27 86 55 55

ars-ara-presse@ars.sante.fr

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes a été créée le 1^{er} janvier 2016.

Cet établissement public, constitué de près de 1000 collaborateurs, est un opérateur de l'Etat et de l'Assurance Maladie. L'ARS met en œuvre, au niveau régional, la politique de santé publique selon trois grandes missions : la protection et la promotion de la santé, la régulation de l'offre de santé dans les secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social, l'appui à l'efficacité des établissements et des services sanitaires et médico-sociaux. L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes est présente dans les 12 départements de la région. Son siège est situé à Lyon et à Clermont-Ferrand. Elle dispose de 12 délégations départementales à Bourg-en-Bresse, Moulin, Privas, Aurillac, Valence, Grenoble, Saint-Etienne, Le Puy en Velay, Clermont-Ferrand, Chambéry et Annecy.

